

Assemblée générale du 16 Avril 2011

Discours d'ouverture du Président Gérard MASSON

Cher(e)s Ami(e)s,

Je me réjouis de vous accueillir dans ce nouvel espace qu'a bien voulu nous mettre à disposition la Ville de Paris - *et je l'en remercie* - pour cette Assemblée Générale.

Avec l'évolution du nombre de clubs et vos participations de plus en plus massives - *en termes d'effectifs* - il nous était difficile de rester dans la grande salle de la Résidence, d'où le choix de ce gymnase dans lequel nous aurons - *je l'espère* - des débats utiles et fructueux.

J'ai le plaisir de vous présenter nos invités d'honneur avec tout d'abord notre Président d'honneur André AUBERGER et deux invités exceptionnels qui sont : Bjorn ROINE, Président de la fédération européenne des sourds et Mark DOLLEY, Directeur Général de la fédération internationale des sourds.

J'ai demandé, cette année, que la plupart des rapports habituels ne soient pas relus, car ils ont normalement été envoyés à tous les clubs et comités suffisamment longtemps à l'avance ; cela n'empêche pas les responsables d'intervenir selon l'ordre du jour établi pour ne reprendre que les grandes lignes de l'activité écoulée en 2010 et fait nouveau, d'appréhender les perspectives sur 2011 pour leur secteur d'activités.

L'année 2010 a été particulièrement chargée avec, d'une part, les grands événements auxquels nous avons participé ou que nous avons organisés en France.

Il y a eu bien sûr les jeux paralympiques d'hiver à Vancouver avec le lot habituel des désillusions ou des belles surprises mais dans l'ensemble nos résultats sportifs n'ont pas été - *il faut le reconnaître* - transcendants et ce d'autant plus que les moyens consacrés à la préparation furent conséquents.

Nous en avons tiré les conséquences assez vite - *avec notre Direction Technique Nationale* - et après nos remarquables résultats du récent championnat du monde de Ski alpin, nous pouvons nourrir des espoirs fondés en vue des prochains jeux d'hiver à Sotchi en 2014 en Russie.

Pour le ski comme pour les autres disciplines sportives, c'est vous les clubs et comités qui êtes à la base pour inciter nos adhérents ou futurs adhérents à pratiquer tel ou tel sport et nous n'intervenons à l'échelon national qu'après, et la plupart du temps, que selon vos efforts de sensibilisation voire de détection. En ce sens, le projet de labellisation des clubs, sur lequel nous reviendrons, doit pouvoir motiver les dirigeants que vous êtes et dont certains sont sûrement parmi nous aujourd'hui.

Il nous appartient d'avoir des commissions nationales bien organisées pour le haut niveau, notamment, mais le travail de base est encore une fois de votre ressort en liaison avec les structures sur le terrain de nos amis valides des fédérations concernées.

Il y a eu aussi - *pour les évènements internationaux* - le championnat d'Europe de Tir à l'arc à Vichy, le championnat du monde d'Escrime à Paris avec pour la première fois ensemble valides et handis et d'autres évènements sur lesquels Jean-Paul MOREAU reviendra succinctement.

Il faut savoir que ces organisations demandent beaucoup de travail et mobilisent à la fois nos services, mais aussi un grand nombre de bénévoles.

C'est un choix voulu par nous d'avoir chaque année une ou deux grosses manifestations sportives en dehors de celles récurrentes comme par exemple nos championnats de France.

Plusieurs avantages :

- cela met en « lumière » la discipline retenue et l'équipe organisatrice,
- cela valorise la région concernée avec souvent une bonne couverture de la presse régionale,
- cela permet de sensibiliser des bénévoles susceptibles de s'impliquer ultérieurement à nos structures,
- cela permet enfin de générer - *pour les dirigeants et si c'est bien organisé* - des recettes pour leur développement.

A titre indicatif, voici les prochaines grandes échéances :

Pour 2011

Les Jeux Nationaux de l'Avenir à Bordeaux du 1^{er} au 04 Juin 2011

Le Championnat du Monde de Foot fauteuil électrique à Paris en Novembre

Pour 2012

Les Jeux Paralympiques d'été à Londres (Septembre 2012)

Le Grand Prix des Jeunes

Pour 2013

Le Projet d'organisation à Lyon d'un Championnat du Monde d'Athlétisme (*tous handicaps*). La réponse de l'IPC devant être connue en Juin prochain

Les Jeux Nationaux de l'Avenir (*Lille ou Paris*)

Les Deaflympics à Athènes

Pour 2014

Les Jeux Paralympiques à Sotchi en Russie au mois de Mars

Le projet d'organisation d'un Championnat du Monde d'Haltérophilie Handisport à Marseille.

Le Grand Prix des Jeunes

Pour 2015

Le projet d'organisation d'un Championnat du Monde de Tennis de Table à Hyères (Var).

Les Deaflympics d'hiver

Pour 2016

Les Jeux Paralympiques d'été à Rio

En ce qui concerne **les activités fédérales habituelles** qui ont été décrites dans les différents rapports que vous avez reçus, nous avons tenté en 2010 de poursuivre les objectifs fixés en début de paralympiade et voulons rester à votre écoute sur les difficultés principales que vous rencontrez.

N'oubliez pas - *si vous souhaitez qu'on tente de vous aider* - qu'il faut qu'on soit saisi ou alerté. Pour la spécificité des handicaps, nous avons mis en place un ODH qui - *il faut bien le reconnaître* - ne croule pas sous les demandes et pour les comités régionaux et départementaux nous avons une cellule de veille ou plutôt une commission spécifique qui reste à votre disposition et est animée par Alain SICLIS.

Indépendamment des problèmes particuliers que nous avons rencontrés à l'échelon international pour les sourds, il y a bien eu récemment une initiative de certains dirigeants handicapés visuels mais nous n'arrivons pas à cerner ce qu'ils attendent précisément.

Il ne faut pas que notre famille se divise !

Ce n'est pas parce que nous avons du mettre en place - *seulement pour les sourds* - un comité spécifique pour sortir de l'impasse dans laquelle nous étions et dont auraient été victimes les meilleurs sportifs sourds (*ceux appelés à évoluer dans les rencontres internationales et qui auraient été exclus sans cette initiative*) **qu'il faille s'organiser en chapelles avec des revendications spécifiques.**

Ensemble, nous avons fait le choix de ne plus raisonner par handicap mais par discipline sportive. Cela ne revient pas à nier ou banaliser les besoins spéciaux de chacun - *qui peuvent s'exprimer encore une fois au sein de l'ODH* - mais cela signifie que nous agissons désormais comme une fédération sportive à part entière.

Que nos adhérents qui cherchent des avancées sociales ou extra sportives s'adressent aux nombreux organismes qui existent déjà et dont c'est la compétence. Notre objectif doit rester seulement d'ordre sportif !

Qu'il n'y ait pas non plus d'amalgame lorsque je parle de fédération sportive. Il ne s'agit pas que de la seule compétition ou du seul secteur du haut niveau, mais aussi et surtout de la pratique générale sous différentes formes et pour tous les publics quelle que soit la nature ou la gravité de leur handicap.

J'ajouterai que notre vœu le plus cher est que cette pratique puisse se dérouler dans l'esprit convivial qui doit animer toute association sportive et qui devrait être encore plus prononcé dans un mouvement comme le nôtre.

Je terminerai cette intervention en précisant que nous réfléchissons actuellement à l'évolution de nos structures et sur notre positionnement d'une part au sein du mouvement sportif français et d'autre part au sein des instances internationales.

De plus en plus de fédérations sportives internationales et nationales commencent à englober dans leur champ de compétence le sport handicapé - *au mépris dans certains cas* - de nos propres

instances et nous devons donc anticiper et adapter les solutions les plus appropriées à l'intérêt général de nos adhérents ou de nos adhérents potentiels.

Vous savez qu'il existe, par ailleurs, le Comité Paralympique et Sportif Français qui regroupe notre fédération et celle du sport adapté et qui est la seule structure reconnue par le comité international paralympique.

Tant que les déficients intellectuels n'étaient pas réintégrés au sein de l'IPC et des jeux paralympiques, c'est Handisport qui gérait tout, mais depuis leur réintégration ce n'est plus le cas et si nous avons convenu des dispositions pratiques pour Londres 2012, après nous devons nous repositionner avec des questions multiples comme celles des partenaires qui ne sont pas forcément communs et qui actuellement n'existent pas au bénéfice du CPSF.

L'hypothèse d'une seule fédération sportive en France pour toutes les personnes handicapées et qui ferait en même temps office du CPSF pour l'international peut donc refaire surface et vous serez naturellement tous associés aux orientations qui nous paraîtront les plus judicieuses.

Bonne assemblée à tous !

Je passe la parole à Bjorn ROINE et Mark DOLLEY

Marc Dolley : Monsieur le Président, merci beaucoup et puis merci aussi de votre invitation et de votre accueil.

Pour moi, cela ne fait que deux mois que j'ai quitté le milieu olympique classique, j'étais ancien responsable de la communication des Jeux olympiques au sein du CIO.

J'ai trouvé un monde avec beaucoup de nouvelles possibilités et Monsieur le Président vous siégez vous-même à la commission du sport pour tous au sein du CIO et grâce aux efforts de ces quinze dernières années le sport pour tous commence à être connu d'une autre façon.

Il y a 30 ans, c'était surtout quelque chose où on essayait de faire venir les retraités, mais désormais cela commence à vouloir dire : sport pour tout le monde et c'est quelque chose de très excitant pour moi.

Cela dit, j'ai rencontré aussi des structures assez jeunes, le sport olympiques est très développé, le sport Deaflympic et paralympique un peu moins.

Merci, Monsieur le Président, encore une fois, de votre accueil et je vous souhaite à tous une très bonne assemblée générale.

Mon collègue Président de l'organisation européenne des sportifs sourds va intervenir une petite minute.

Gérard Masson : avant que le Président de l'EDSO intervienne, je tiens à remercier Marc et vous dire à tous que si le CIO a perdu un grand communicant, les Deaflympics ont eu la chance de rencontrer quelqu'un qui a réellement envie de faire en sorte que cette intégration soit réussie. Merci de ton témoignage, Marc.

Bjørn Røine : bonjour à tous. Je fais partie de la fédération Deaflympics. Je suis très heureux de participer à l'assemblée générale d'aujourd'hui, je suis aussi vraiment content de pouvoir rencontrer les clubs de sourds de France et je suis très à l'écoute. J'ai pu vraiment échanger avec eux. Hier soir, j'ai aussi rencontré le Président, Gérard Masson et on a pu travailler ensemble pour que les associations de sourds puissent progresser. Je sais qu'actuellement il y a de nombreuses difficultés, mais il faut vraiment qu'on travaille ensemble pour que ça se passe mieux dans l'avenir et qu'il y a une réelle évolution. Merci à tous.

Gérard Masson : Merci, Président et Marc, on va démarrer l'assemblée générale.

Je vais nommer les deux scrutateurs.

Il me faut deux Volontaires pour aller très vite. J'ai William PEAN et Alain CHABASSIER. C'est parfait.

Vous savez que tout à l'heure on aura obligation de voter un certain nombre de textes et de changements, on y reviendra rapidement.

Point 2 : approbation du compte rendu de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 17 avril 2010

Y a-t-il des observations ?

Pas d'observation, donc le procès-verbal est adopté.

On va faire un vote à main levée.

Résultat du vote : adoption du procès-verbal.

Point 3 : rapport moral de notre ami Jean-Paul Moreau, secrétaire général, que je voudrais remercier pour le travail accompli cette année.

Jean-Paul Moreau : Merci, Monsieur le Président. On m'a demandé d'être court, je suis un peu frustré car on avait fait un très beau rapport moral, mais comme vous l'avez tous lu, Benoît et Xavier m'ont préparé un power point. Merci à eux.

Je vais scinder le rapport moral en deux parties : grand évènements et activités fédérales.

On va parler de Vancouver, six médailles, mais à la dixième place.

Cette année, nos skieurs se sont classés à la première place aux championnats du monde, on progresse.

Le deuxième point, c'était le Championnat d'Europe de tir à l'arc.

C'était une première expérience, on était en binôme avec la Fédération Française de Tir à l'Arc et cela a été un plaisir de travailler avec cette fédération et tous ses assistants techniques. Je peux vous dire qu'on a pris un pied d'enfer à l'organiser ensemble.

Et puis il y avait Éric Thouvenet, qui était coprésident avec Robert Fassolette et ils ont été deux pièces maîtresses de cette organisation. Je peux vous dire aussi qu'avec Stéphanie, c'était un plaisir de travailler avec la ville de Vichy.

Il y avait 150 archers. Nous avons obtenu deux médailles : une d'or et l'autre d'argent.

Le Président a parlé du Championnat du Monde d'Escrime, je ne sais pas si beaucoup d'entre vous ont pu venir sur le site du Grand Palais, mais on a réussi à avoir 11 médailles, dont 3 d'or.

On voulait être reconnue comme des athlètes à part entière et les valides et les handicaps tiraient sous la même coupole c'était important.

Voilà pour les grands évènements, c'est vrai que tous nos athlètes sont sortis sur différents championnats du monde, mais c'est Jean Minier qui en parlera.

En ce qui concerne le plan territorial, on a fait une belle opération sur la ville le Parvis de la Mairie de Paris avec les rencontres EDF Handisport. Cela fait trois ans qu'on est sur le parvis de l'Hôtel de ville mis à disposition par M. Delanoë sur deux jours. C'est très important. On a dû faire 8 à 10 000 participants cette année.

Il y avait aussi d'autres opérations sur le territoire comme l'Open de France de Tennis et là aussi Jean développera.

Il y avait aussi le Grand Prix des Jeunes sous la houlette de Christian Février, qui s'est déroulé à Cambrai et cela me permet de dire que c'était un grand événement.

Cette année, à Talence-Bordeaux, il y aura les Jeux Nationaux de l'Avenir, c'est important à signaler.

Les activités fédérales : nous avons organisé un séminaire des Présidents de région et de départements.

Il y a eu un jour et demi de travail avec le CNFH qui portait sur la formation pour les référents formation dans les régions et départements car effectivement il a fallu remettre de l'ordre dans ce type d'opération.

Ce séminaire a permis des discussions entre les présidents et les délégués des différents secteurs.

Et puis l'objectif, car moi je suis du genre tenace, c'est qu'un jour on arrive à 30 000 licenciés. Pourquoi ? Parce qu'on en est capable et on est déjà à 25 775 licenciés avec 1 100 clubs.

Plus nous serons présents sur le terrain, plus nos amis sportifs, quel que soit le handicap, pourront pratiquer une activité sportive.

Il y a des athlètes de haut niveau qui sont notre locomotive, mais on doit aussi faire pratiquer à des jeunes et des moins jeunes une activité physique et sportive. Vous êtes nombreux dans cette salle, nous sommes 210 environ et il est important de rappeler que le Pass'port, cela faisait des lustres qu'on se battait pour qu'il soit reconnu au niveau ministériel, mais il faut absolument l'utiliser pour nous permettre d'augmenter nos effectifs et d'être couverts par la MDS, la Mutuelle des Sportifs.

Toujours en 2010, des démarches ont été engagées auprès de l'Éducation Nationale pour parler du sport à l'école, cela a été multiplié et Sandra Mauduit, qui doit être dans les parages, est attachée à cette équipe.

Ensuite, le FIPHP, qui est le fonds d'insertion pour la fonction publique, il y a une possibilité de rencontre pour avoir des financements ou des postes pour des athlètes qu'on retrouve dans le fonctionnariat ou bien dans le privé avec l'AGEFIPH.

Toutes les commissions sportives ont fonctionné normalement avec des encadrements bien stabilisés et puis il y a des conventions négociées avec des fédérations amies : on peut parler de la plongée sous-marine, des sports de glace, de la FFF, en fait on a cinq ou six conventions qui sont discutées cette année, vous les retrouverez sur le site handisport.org et vous avez les conventions qui sont scannées et mises à votre disposition.

Pour les présidents locaux, c'est à partir de ces cadres que vous allez pouvoir faire redescendre l'information. Au-delà de ce canevas général, il y avait une ambiguïté quant aux délégations octroyées par l'État.

La FFH avait une délégation qui gérait tous les handicaps confondus et les délégations amies géraient la discipline, c'est sur cela que les deux présidents politiques discutent et les DTN, eux, sur le plan technique, organisent aussi sur le territoire la partie technique, bien sûr avec le sport adapté.

Côté finances et moyens, notre premier contrôle à la Cour des comptes ne nous a pas embarrassés puisque la rencontre a été parfaitement positive.

Au titre des activités extra-fédérales, le Comité paralympique regroupe la FFSA et notre fédération et nous avons un cadre technique qui a été détaché, Gilles Joannet, qui fait un gros travail à nos côtés.

Les différents rapports, tous ces hommes responsables et les chargés de missions responsables de ces thématiques feront leur intervention plus tard dans la matinée.

Je veux, avant de finir, remercier tout le personnel de la fédération car je pense qu'ils sont très sollicités, que ce soit les gens de l'administration ou du sport, je les remercie tous car ils font un travail d'enfer. Ce sont des personnes conviviales, qui ont envie de faire avancer la machine handisport et cela me paraissait important de les citer.

Mais il y a aussi des partenaires qui nous permettent d'avancer : c'est le ministère des sports, le CNDS et le CNOSF, la ville de Paris, l'AFM et les partenaires économiques, comme EDF, la Société Générale, le groupe Malakoff-Médéric et la Fondation SFR, Coca-Cola, Sodexo, Adidas, la CCAS, STEF TFE, c'est les réfrigérants, AXA France et un mot d'amour pour les bouchons d'amour qui nous suivent depuis plusieurs années.

Donc merci à tout le monde, merci, d'avoir écouté un peu en désordre mon compte rendu, mais vous pouvez le relire. Merci à tous.

Gérard Masson : Merci, Jean-Paul, je ne reprendrai pas tes termes, mais le seul sujet sur lequel je souhaite revenir et adresse mes félicitations, c'est sur le rapport de la Cour des comptes car c'était la première fois qu'on était audité et une fédération comme la nôtre, avoir un rapport comme on l'a eu, c'est flatteur pour ceux qui ont travaillé dans le passé et le rapport a porté sur la mandature d'André Aubergier.

Félicitations à vous tous.

Je passe la parole au Directeur Technique National.

Jean Minier : Bonjour à tous, je suis ravi de pouvoir m'exprimer devant vous pour faire le bilan d'une année qui aura été riche, si tant est qu'il y ait des années pauvres, et depuis 20 ans je n'ai pas vu de relâchement dans ce mouvement.

Ce qui est important, c'est de bien comprendre que la grande complexité et la grande richesse de notre mouvement, à la fois, c'est que nous sommes multisports et multihandicaps et que cela a ses limites, chacun dans son sport peut avoir le sentiment d'être à l'étroit dans son sport, pas suffisamment mis en avant, chacun dans la spécificité de son handicap, peut avoir le sentiment de n'être pas suffisamment mis en avant et écouté, mais à la fois c'est la grande richesse de notre mouvement, c'est sa grande force et préservons cette unité et cette force-là, je crois que c'est vraiment essentiel.

Deuxièmement, nous avons une force énorme, c'est que nous avons encore un mouvement qui est animé par de nombreux bénévoles, y compris au niveau des équipes de France ou des commissions sportives, il y a encore plus de 60 % de bénévoles, sans compter ceux qui sont détachés en partie et un peu bénévoles. C'est une fierté de notre mouvement et on s'aperçoit que ce tout bénévole ou cette présence de bénévoles fortement investis à des responsabilités nationales a tendance à disparaître dans les autres fédérations, donc c'est une grande fierté et merci à tous ces bénévoles qui montent en compétences et qui se forment au service de nos sports.

On les retrouve bien sûr au niveau des régions, départements et clubs et finalement le rapport de la direction technique, le rapport sportif de dix pages que j'ai pu présenter, c'est le rapport de toute l'action du terrain, nous ne faisons qu'organiser une pratique que vous animez localement. Merci à tous pour ce travail.

Merci aussi aux cadres techniques à mes côtés et avec qui nous tentons de coordonner ces activités sportives dans le but de suivre un projet fédéral ambitieux présenté l'an passé. C'est une fierté que de suivre ce projet et d'aboutir aux objectifs fixés.

Il est certain que si on veut continuer à grandir, il faut que l'ensemble des sportifs d'aujourd'hui et de demain puissent avoir accès facilement à l'information par laquelle ils vont pouvoir nous rejoindre et se projeter dans l'avenir, savoir quel avenir on leur réserve, cela reste un défi pour une fédération comme la nôtre que la clarté de l'information, que son adaptation au handicap sensoriel car les personnes déficientes visuelles ne cessent de nous aider pour être les plus adaptés dans notre transmission d'informations à leur problématique, les personnes sourdes également.

Nous avons réalisé un bulletin des sports qui aura vocation à perdurer, chaque année, même si le format changera, même si les informations changeront, mais chaque année nous recevrons tous un bulletin recensant toutes les informations pour la saison dans tous les sports. Et même si ces informations ne sont pas exhaustives et qu'elles demandent à être complétées, notamment pour connaître les minima pour accéder aux championnats, c'est vraiment bien pour l'unité de notre mouvement qu'on puisse avoir un document de référence en début de saison.

Nous sommes en cours de création du SIH (Système d'Information Handisport), qui est plus qu'un projet puisque le prestataire a été choisi. LE travail avec ce dernier travail a commencé et je suis certain que ce système d'information permettra d'améliorer la qualité de l'information transmise et facilitera l'accès à notre mouvement.

Le site Internet, mais cela Benoit Hétet aura l'occasion de vous en parler dans d'autres lieux, mais c'est sûr qu'il est en cours de refonte aussi.

Un autre défi chez nous, au vu de notre nombre de licenciés, de la moyenne d'âge de nos équipes, ce sont les jeunes. Cela fait longtemps On a des actions spécifiques, mais nous devons avoir une action plus volontariste en direction des jeunes, notamment liée à un phénomène que nous avons

sans doute sous-estimé, pas suffisamment anticipé, qui est celui de l'intégration scolaire car il y a aujourd'hui plus de 40 000 jeunes qui sont concernés par les activités de notre fédération et qui sont en intégration scolaire. Il faut avoir une réflexion de fond et nous avons commencé, sous la houlette de la direction technique nationale, à mener un projet ambitieux afin de proposer des actions à ces jeunes, sur leur parcours. Pour sensibiliser les familles et les éducateurs, il y aura un projet pour cet été, mais aussi les Jeux de l'Avenir qui se dérouleront à Talence, et c'est un effort important, un défi énorme, mais un événement phare sur lequel nous allons essayer de capitaliser pour fidéliser les jeunes et mieux les encadrer et leur proposer régulièrement des regroupements pour ceux qui sont motivés pour aller plus loin. Bien sûr, cela concerne principalement le secteur compétitif.

C'est vraiment un grand sujet d'avenir et j'espère que notamment avec notre partenaire qui est l'Éducation Nationale, et c'est bizarre de le citer comme partenaire car on est vraiment le Petit Poucet à côté de cet ogre, mais dans cet objectif c'est un partenaire essentiel et il faut absolument que nous arrivions à avancer et à voir les portes des établissements scolaires s'ouvrir un peu plus pour favoriser la pratique scolaire et périscolaire des jeunes en situation de handicap.

Pour accueillir tous ces jeunes, il faut un encadrement formé. Cela fait quelques années qu'un centre national de formation handisport a été monté à la fédération, nous avons souhaité relancer la filière des formations fédérales, des initiateurs, des entraîneurs, sport par sport, pour pouvoir à la fois faire monter en compétences l'encadrement des clubs, mais aussi récompenser ou marquer le niveau de compétences de certains entraîneurs qui officient depuis longtemps, mais sans diplômes, pour qu'ils soient reconnus, et pour soutenir en parallèle le projet de labellisation des clubs qui intègrera forcément l'encadrement des clubs.

Il faut que cet encadrement soit disponible, mais puisse avoir un minimum de compétences pour accueillir le public en toute sécurité et avec un maximum de réussites à la clé.

En juin, nous allons accueillir peut-être une centaine de candidats au DEJEPS, au diplôme d'État que nous relançons dès la saison prochaine.

Et puis nous travaillons aussi sur un projet de développement de formations en direction des fédérations homologues car toutes ces fédérations qui s'ouvrent à la problématique du handicap et du handisport ont besoin d'un accompagnement et on se doit de bien identifier quels sont leurs besoins dans l'intérêt du public accueilli afin de proposer un accompagnement permettant aux futurs licenciés en situation de handicap de pouvoir s'épanouir dans le sport en toute facilité.

En ce qui concerne les sports de nature, c'est un très grand nombre de licenciés chez nous, c'est un domaine en pleine expansion, et surtout dans les départements et les régions vous avez multiplié vos efforts pour pouvoir mettre en place des activités et des journées de sports de nature. Il y a eu près de 290 manifestations sur tout le territoire en 2010 dans le domaine des sports de nature, c'est la preuve d'une demande réelle.

Si on évoque le socle multiculturel et multisports, c'est vraiment la grande richesse de notre fédération, de notre mouvement, dont nous sommes fiers et nous devons contribuer au fil de nos actions à la préserver et à la renforcer.

En termes de compétitions, comme chaque année il y a eu pas loin de 160 rencontres nationales sur le territoire, pour 2010, sur 52 semaines donc c'est énorme.

100 stages nationaux, 72 compétitions internationales auxquelles nos équipes ont participé, cela vous indique l'étendue du travail et le grand écart permanent de nos directeurs sportifs et entraîneurs que je remercie encore pour la qualité de leur engagement.

Bravo à nos équipes de France car nous avons fait mieux qu'il y a quatre ans, nous sommes aujourd'hui à une neuvième place au niveau mondial, mais par contre nous avons pris un peu nos distances par rapport à ceux qui nous suivent et nous nous sommes rapprochés de ceux qui nous précèdent, donc pour Londres il y a un réel enjeu pour conserver notre place ou faire mieux.

Merci à tous ceux qui ont contribué nos sportifs dans ce travail de performance et bravo aux sportifs eux-mêmes qui ont su convertir des quatrièmes, deuxièmes ou troisièmes places en médailles d'or.

On est dans, sur et autour du podium et il ne reste plus qu'à transformer l'essai pour Londres 2012.

Je voudrais juste dire que je suis particulièrement triste sur 2010 que certains sportifs sourds soient restés à la maison pour des raisons difficiles à comprendre de mon point de vue.

Nous avons des commissions motivées, des sportifs qui n'ont rien à envier aux sportifs paralympiques, mais ils restent à la porte de l'international et il est urgent que cela cesse.

Enfin, nous avons un grand défi pour l'avenir que nous avons initié depuis deux ans, c'est d'asseoir la compétence de notre fédération, de la montrer, de la formaliser et de pouvoir remettre la fédération Handisport au centre du sport pour les personnes en situation de handicap en France.

Nous ne sommes pas un acteur, nous sommes une plaque tournante et devons le rester. Nous devons rester une référence, nous devons rester un centre ressource et pour cela il est évident que nous avons beaucoup d'efforts à faire pour formaliser cette formidable expertise qui est dans cette salle, qui n'est pas dans cette salle aussi, qui est dans les clubs, parmi nos entraîneurs nationaux, il y a une expertise réelle dans ce mouvement, mais elle reste beaucoup trop informelle et on a du mal à transmettre les savoirs dans notre mouvement.

Nous devons être conscients de nos forces et nous devons prendre le temps de mieux les exprimer, de mieux les revendiquer vis-à-vis de l'extérieur.

Beaucoup de fédérations ont envie d'accueillir tous les publics, je le comprends parfaitement, d'autant plus que je sais que c'est riche de travailler avec vous, mais nous avons une histoire, une culture et une compétence que nous devons faire mieux valoir.

Notre compétence est sur les pathologies du handicap, sur la qualité de l'accueil des personnes, sur l'orientation du sportif. Comment bien l'orienter vers une activité où il va bien s'épanouir, tout ce qui est adaptation du matériel ou l'organisation d'événements.

C'est une compétence extraordinaire de notre mouvement, il faut la faire-valoir vis-à-vis de l'extérieur.

Il y a vraiment un grand défi sur les années à venir pour que nous soyons plus conscients de nos forces et davantage en capacité de les exprimer à l'extérieur, et d'être en ressources de tous ceux qui voudront nous aider à mieux servir les sportifs en situation de handicap.

Merci de votre attention.

Gérard Masson : merci, Jean.

Je crois que notre présence à l'IPC avec un certain nombre de personnes et dans toutes les instances internationales est très importante.

On peut être fier de cela et quand les personnes sourdes sont venues nous rejoindre, cela nous a permis encore de grandir notre champ d'action.

Nous avons un certain nombre de rapport et je ne sais pas si vous accepterez de faire un vote unique dans le but de nous faire gagner du temps.

Mon ami Rudy devrait être dans la salle...

Il peut nous faire un rapport rapide.

Rudy Van den Abbeele : Chers amis, bonjour, l'activité internationale, à travers les mots du président et de Jean-Paul, vous avez bien compris, notamment l'ouverture continue du dialogue pour faire participer les athlètes sourds aux compétitions internationales, c'est très important.

Au-delà de ça, l'activité internationale est continue par les actions auprès de l'IPC, les orientations prises dans les orientations sportives, les critères de sélection, de participation, de compréhension, deviennent très difficiles. On souhaite une participation maximale de nos athlètes pour les compétitions à venir, Londres 2012 ou les différents championnats du monde et d'Europe et autres, sans oublier les efforts pour obtenir le championnat du Monde d'Athlétisme en France en 2013.

Gérard Masson : l'intervention suivante devait être celle de Dominique Pailler, notre médecin, mais il a décidé de laisser son poste vacant et nous sommes d'ailleurs à la recherche aujourd'hui d'un médecin fédéral national.

Dominique a souhaité se retirer pour des raisons professionnelles et je crois que l'an prochain on saura l'honorer pour tout son travail.

Au nom du comité directeur, je lui adresse tous nos remerciements, ainsi qu'à l'équipe médicale car c'est une lourde tâche et les médecins, vous le savez, sont de moins en moins nombreux dans notre pays et Dominique a dû prendre un peu de recul vis-à-vis de notre fédération.

Nous recherchons donc un médecin fédéral, nous avons quelques pistes.

Nous écoutons Bernard Courbariaux sur l'ODH.

Bernard Courbariaux : l'ODH est une nouvelle commission qui a travaillé sur une année complète. Tout le travail réalisé est mis à disposition sur une page du site fédéral.

Ce qu'on souhaite, c'est que les licenciés s'adressent et écrivent à l'ODH quand ils ont des problèmes concernant le handicap et la pratique du sport.

Le président l'a dit dans son discours d'ouverture, nous sommes à l'écoute des licenciés, des dirigeants lorsque cela concerne le handicap et le sport.

Il ne faut pas hésiter à nous écrire.

Pour ceux qui ont écrit, peu nombreux, ils ont tous reçu des réponses rapides.

On répond dans la semaine ou la quinzaine.

J'aimerais vous informer de l'avenir car avant fin 2011 deux questionnaires vont circuler parmi vous, un sur la fédération française et vous, et il s'adressera aux licenciés.

Nous avons besoin de savoir si la FFH répond à vos besoins et à vos envies, il y aura deux pages de questionnaire et chaque licencié pourra y répondre pour obtenir des réponses sur votre façon de vivre votre pratique sportive.

Puis, un deuxième questionnaire national, adressé aux parents des enfants qui sont porteurs d'un handicap et quel que soit le handicap.

Ceci pour nous permettre de savoir quelles sont les attentes des parents pour leurs enfants en ce qui concerne leur éducation physique car vous savez qu'on manque de renseignements sur la pratique qui se fait au sein de l'école.

Nous avons besoin de savoir comment adapter la FFH pour toucher tous les publics, quel que soit le handicap.

Ces deux enquêtes seront diffusées par Internet. Elles seront adressées aux présidents des associations, mais vous devrez les diffuser auprès des personnes concernées.

Pour finir, je remercie les membres de ma commission pour le travail déjà accompli et pour le travail à venir.

Rappelez-vous que nous sommes à votre écoute et à l'écoute des licenciés, donc écrivez nous : odh@handisport.org. Merci.

Gérard Masson : autant je dis qu'Internet est un outil parfois dangereux quand il permet à certains de se lancer dans des critiques non constructives, autant justement toutes les questions qui pourront être posées ou pour lesquelles nous avons besoin de réfléchir, sont utiles et nécessaires.

Je ne refuse jamais le dialogue, toute l'équipe de l'ODH ne pourra travailler que si vous la sollicitez. L'enquête sera relayée avec un outil informatique important, prenez un peu de temps car c'est avec ces résultats que demain nous construirons l'avenir de notre fédération.

C'est principalement sur le terrain que les choses avancent, nous sommes là pour vous aider à les faire avancer lorsque vous nous avez donné l'élan suffisant.

C'est vous sur le terrain qui pouvaient nous aider et notre fédération de demain, c'est vous qui l'avez en main.

Ce qu'on cherche à savoir, c'est connaître notre public de demain et c'est grâce à vous qu'on pourra mieux tisser notre avenir.

Benoît Hétet : vous avez reçu le rapport détaillé avec les chiffres.

Donc très vite les cinq grands points de notre activité en 2010 : l'information sportive, c'est notre cœur de métier, on a beaucoup d'initiatives autour de notre mouvement pour diffuser l'information, on se doit de retranscrire le fruit de votre travail, du travail des athlètes les résultats et performances, on se rapproche de l'exhaustivité avec une forte collaboration avec les commissions sportives ou la DTN. Nos communiqués sont également envoyés beaucoup plus souvent.

Le deuxième axe, ce sont les supports numériques : le Web est un outil qu'on utilise beaucoup, effectivement, le président vient de le dire, il ne faut pas en abuser et on a eu beaucoup de satisfaction, on a fait un choix important notamment pour l'outil de la DTN, le bulletin des sports qui existe en version papier et numérique, et bien sûr la revue car on a souhaité revoir notre copie sur handisport le mag qui se devait d'être disponible gratuitement sur Internet, pour tous les licenciés actuels ou à venir.

Il existe toujours en papier, on l'envoie dans vos structures.

Les premières statistiques de fréquentation du magazine nous montrent que le lectorat a augmenté grâce au web.

Le troisième axe, c'est la présence dans les médias, un gros effort de la fédération à travers un recrutement en interne d'un spécialiste des relations presse avec Marie Mainguy, mais aussi Xavier Bachimont.

On a fait beaucoup de "one shot", mais c'est comme cela qu'on va pouvoir avancer, aussi bien chez TV5 monde que chez France télévisions.

Le quatrième point, c'est l'identité visuelle, le « papillon fédéral » a continué à développer ses ailes un peu partout sur le territoire.

Il reste quelques frontières à passer, les anciens logos ont eu de belles heures et la transition n'est pas simple, mais notre identité vit sur le papier, sur Internet, les événements et le terrain.

C'est votre marque, en fait.

Enfin, cinquième et gros secteur de notre activité, les événements, c'est un axe important : les jeux de Vancouver, Londres, les mondiaux d'escrime, les championnats d'Europe de tir à l'arc, les événements jeunes et puis une présence de conseil pour aider les organisateurs de championnats de France.

On est cinq personnes, et il y a 52 week-ends, c'est difficile, mais on essaie d'être présents sur le terrain.

Le projet, c'est la refonte du site Internet qui a été reportée, en liaison avec Samuel Ginot et Guy Halgand. Il y a une collaboration à mettre en place, une synergie afin de proposer un nouveau site Internet.

On a une actualité sur le site, la mise en page, la gestion des contenus et multiplier le nombre de rédacteurs. Le volet des sourds met très souvent des informations, c'est bien de multiplier les rédacteurs car il y a beaucoup de belles plumes dans notre réseau.

Le site Internet est parfaitement accessible, notamment pour les déficients visuels.

En ce qui concerne les produits dérivés, ce sont des projets qui vont fleurir très prochainement.

Gérard Masson : Résumer 8 000 heures de travail en 6 minutes, c'est très difficile ; en tout cas merci à toute l'équipe de la communication, vous savez que là aussi, dans ce monde qui change, ils nous ont permis, nous-mêmes, de changer et d'évoluer et de passer là aussi un cap qui n'était pas simple car c'est beaucoup d'efforts pour les uns et les autres de mieux s'organiser.

La communication, c'est important.

Guy Halgand, notre vice-président, va faire un petit point sur la licence qui est notre carte d'identité.

Je le félicite avec Aline et toute l'équipe qui s'associe autour de ce sujet.

Guy Halgand : tout d'abord, j'aurais voulu remercier Aline qui vous a accueillis tout à l'heure car c'est vraiment le moteur au niveau de tout ce qui est enregistrement des licences, je la remercie pour son travail et je voulais juste préciser que pour toutes les personnes qui n'arrivent pas à la joindre le matin, c'est qu'elle ne prend les appels téléphoniques que l'après-midi.

Pour les affiliations, on a une augmentation de notre nombre d'affiliations, c'est 1109 au total, avec une progression de 3,7 %.

Ce qu'il faut noter dans cette progression, c'est que ce sont les associations qui progressent le plus par rapport aux sections, donc c'est encourageant (+ 6,8 %).

Au niveau des licences, nous sommes arrivés au chiffre de 25775 licences (soit + 10 % par rapport à l'an dernier), mais depuis cette saison les passeports entrent en compte.

En fait, ce sont des licences temporaires qui sont prises pour une durée limitée dans le temps et qui ont un prix et un coût moindre.

L'avantage des passeports, c'est de participer à des activités ponctuelles et d'être assurés dans ce cadre.

Il est donc important que les personnes soient comptabilisées avec des passeports.

Au niveau de ces 25 775 licences, on a 24 138 licences annuelles et on a 1 637 passeports.

Pour ce qui est des licences, il y a des points négatifs qu'il faut quand même remarquer, c'est que notre effectif des jeunes est en baisse de 4 %.

Il faut le prendre en compte, c'est-à-dire qu'on a du mal à rajeunir notre potentiel de licenciés jeunes.

Et au niveau des licences compétitions, on a le même phénomène, c'est-à-dire que ce nombre est aussi en baisse de 2 % et pour les moins de 20 ans de - 9 %.

On attire votre attention sur les jeunes, le potentiel des jeunes et les compétitions des jeunes qui sont en baisse.

Quand on regarde un peu plus en détail les licences par handicap, la plus grosse progression est au niveau des valides qui progresse de 27 % alors que les licences avec handicap physique baissent de 15 %.

C'est un point qu'il faudra travailler.

Au niveau des sourds, la baisse de licences est de 4 % et en ce qui concerne les déficients visuels, cela augmente de 5 %.

La répartition hommes/femmes n'a pas bougé, c'est toujours 70/30.

Pour demain, on va avoir des changements au niveau des licences, donc un des changements qui avait été souhaité par beaucoup d'entre vous, c'était que début de saison commence dès septembre, donc à partir de la prochaine saison, de septembre 2011, la saison sera ouverte pour les licences.

On aura une particularité pour cette rentrée, c'est que vos licences actuelles, 2010-2011, sont valables jusqu'au 30 septembre.

Et dans le même temps, à partir du 1^{er} septembre, on pourra commencer à s'inscrire et à prendre les licences 2011-2012.

Le deuxième gros changement, le plus important, c'est la mise en place du nouveau système de licence qui entre dans le système global handisport.

Ce sera un très gros changement car l'outil change et il y aura une information importante à vous faire parvenir dès mai-juin jusqu'à septembre pour que puissiez prendre connaissance de ce nouvel outil.

Pourquoi changer cet outil de licences ?

On avait besoin de faire évoluer plusieurs fonctionnalités qui n'étaient faites que manuellement dans l'outil, je parle au niveau des conventions avec nos fédérations amies, ce traitement n'est pas possible avec l'outil actuel, donc on devait faire évoluer l'outil.

Deuxièmement, au niveau fédéral, nous avons l'idée de transformer les différents systèmes employés par les services, que ce soit le haut niveau, le médical, les jeunes ou la formation, dans un unique système qui puisse communiquer et qui soit cohérent.

Donc ce système de licences s'intégrera dans ce nouveau système RH. Une autre amélioration possible, c'est d'avoir l'historisation.

Actuellement, lorsqu'on a fini une saison sportive, on remet pratiquement tous les compteurs à zéro et on repart pour une nouvelle saison.

Avec ce nouveau système, on aura la vision des précédentes saisons, donc pour septembre 2011 vous n'aurez que les chiffres de l'année 2010 -2011 qu'on va entrer manuellement, mais à partir des saisons suivantes, vous pourrez toujours faire un retour en arrière.

Ce sera un avantage pour les clubs pour voir quels étaient les licenciés présent les années précédentes dans le but de les resolliciter s'ils ne se représentent pas.

Pareil pour les comités départementaux et régionaux pour connaître les clubs affiliés.

Au niveau de ce nouvel outil, nous pourrons avoir une comptabilité propre pour chaque structure c'est-à-dire qu'au niveau des achats de licences et des paiements, tout sera tracé sur cet outil avec des paiements, on le souhaite, automatisés comme du prélèvement ou du préachat et vous

pourrez créer une licence instantanément si vous avez fait un prélèvement, mais aussi sur place dans votre club, dans votre comité, vous pourrez éditer un duplicata de licence et d'assurance sur votre propre imprimante.

Donc en une demi-heure, vous pouvez avoir l'impression du duplicata de licence et d'assurance.

Encore une autre évolution qui sera dans cet outil, ce seront les passeports, j'en ai parlé tout à l'heure, les licences temporaires, il sera possible de les prendre à partir de cet outil.

Juste pour revenir un peu sur cet outil de système d'information, le cœur de cet outil sera une base de données commune qui sera les structures, c'est-à-dire qu'on parle de clubs, de sections, de comités régionaux ou départementaux, mais aussi de commissions sportives et d'organisation ; accroché à ce module central il y aura le module licences à part entière avec ses droits de connexion et d'utilisation ; on aura un module « haut niveau », un module formation, un module évènementiel, peut-être un module jeunes ou médical, donc l'idéal qu'on vise, c'est que, quand un athlète signale un changement d'adresse ou de numéro de téléphone, qu'il ne soit pas obligé de le préciser dans chaque service, mais que tous ces modules utilisent la même base de données interne.

Le troisième point que je voulais aborder, et le dernier, c'est au niveau de notre tombola, opération spéciale Londres 2012, comme vous le savez, tous les quatre ans, au niveau des Jeux paralympiques, la fédération organise une grande tombola et on va compter sur les structures du terrain, nos clubs et comités départementaux et régions pour financer cette manifestation et aller à Londres.

Donc au niveau de l'organisation de cette tombola, dont j'ai pris la responsabilité, on va vous faire parvenir courant juin et septembre les premières informations pour vous donner le cadre de cette opération spéciale.

Il faut bien comprendre qu'il n'y a aucun risque financier pour vous, on va vous envoyer des carnets et si vous n'arrivez pas à les vendre, vous nous les renvoyez et il n'y aura aucun engagement financier de votre part.

Mais en tant que membre de notre fédération, je pense que vous aurez à cœur de nous aider sur cette opération Londres 2012.

Donc juin et septembre pour l'envoi des informations, décembre pour l'envoi des carnets à chaque club et on s'appuiera sur un outil informatique pour bien enregistrer les billets.

Le tirage au sort sera fait en novembre 2012, donc on demande que tous les fonds soient transmis à la fédération vers septembre 2012.

Merci de votre attention et je reste à votre écoute en cas de question.

Gérard Masson : quand Guy dit : nous aider, c'est avant tout vous aider car c'est vous qui pouvez récolter 50 % de la recette.

En intervenant suffisamment tôt, en démarrant trois mois avant les autres structures, vous serez seuls sur le terrain pour vendre les billets.

Ensuite, d'autres partenaires comme la FFSA, la FSCF ou encore la FF de Randonnée Pédestre seront sur le terrain.

Dans les propos de Guy tout à l'heure, il a parlé de déficience auditive, nous allons mettre en place une cellule pour mieux redéfinir notre terminologie car les personnes sourdes sont souvent choquées quand on dit déficient auditif, c'est très compliqué, donc on a la chance d'avoir François Luquet qui a été nommé à la commission de la terminologie et on va leur demander pour nous aider à déterminer une même terminologie pour tous.

On va faire en sorte qu'on ait enfin peut-être un langage commun pour employer les bons termes.

Le point 10 concerne les comités régionaux et les commissions.

Jean-Paul Moreau : On va vous parler des régions et de leur développement, on est en charge de gérer les problèmes sur les régions, mais en amont il y a une commission gérée par Alain Siclis.
Je lui passe la parole.

Alain Siclis : Merci, bonjour à tous et à toutes, cette commission développement des régions existe, je vous la présente par sa composition :
Ghislaine Westelynck, c'est la Provence.
Emmanuelle est en Haute-Normandie.
Bruno Hardouin-Auberville, c'est le comité régional de Bourgogne.
Jean-Claude Pingot que le monde entier nous envie, qui est le trésorier de la fédération également,
Stéphane est également membre du comité directeur et moi-même qui ne suis pas membre du comité directeur.

Vous voyez une belle parité, et c'est par rapport au pourcentage du nombre de licenciés entre hommes et femmes, on a 30 % de licenciées féminines, donc on a 30 % de femmes dans la commission.

Vous découvrez les missions dévolues à cette belle commission.

En général, c'est un peu une veille technologique, notre rôle n'est pas de nous substituer aux missions de l'exécutif, mais d'apporter une aide aux régions en termes juridiques et le but est de vous épauler dans vos activités du quotidien.

Et comme nous sommes aussi des employeurs, nous sommes confrontés à différentes réglementations, donc nous sommes là pour vous épauler et répondre à toutes vos questions.

C'est notre rôle de vous apporter une solution, ou un rôle de médiateur, en cas de conflit, et nous pouvons aussi intervenir avec le support et l'accord de l'exécutif.

Voilà, cinq minutes, c'est un temps court.

Il faudra réfléchir à la commission du sport scolaire et dans le développement des régions, le sport à l'école est un vecteur très important et peut-être qu'il faudra en discuter avec les hautes instances pour peut-être fusionner les deux activités.

Ces deux sujets étant complémentaires.

Je vous remercie de votre attention.

Gérard Masson : Merci, Alain et Jean-Paul.

Je crois qu'on écouterait ce que tu viens de suggérer pour le sport scolaire et le développement régional.

L'équipe d'Alain est à votre écoute et devrait nous permettre d'éviter de nous retrouver dans des situations un peu difficiles comme on l'a déjà connu dans deux régions.

Avant d'arriver au rapport financier, il y a un rapport qu'on doit voter, c'est le rapport moral présenté, écourté par ma faute, par Jean-Paul Moreau.

Quels sont ceux qui votent contre ?

Qui s'abstient ?

Écoute, tu vois 100 % d'accord. Merci, Jean-Paul.

On va passer sur la partie financière et le rapport du commissaire aux comptes et on devra voter sur ces deux éléments.

Donc le rapport de Jean-Claude Pingot, notre trésorier général.

Jean-Claude Pingot : bonjour à tous, je vais faire très court car beaucoup de thèmes ont déjà été abordés.

Concernant les faits marquants, je n'en dirai pas plus, mais j'ajouterai que l'organisation et la participation aux événements sportifs ont pu avoir lieu grâce au soutien financier du ministère des sports des collectivités locales concernés et de nombreux partenaires que nous remercions très sincèrement.

En ce qui concerne les activités de la fédération, je dirai un mot simplement sur le service comptabilité car la comptabilité de 25 commissions sur 33 se fait au siège, merci aux deux comptables pour le travail accompli.

Je passe ensuite sur l'activité de la filiale EURL RIP, la résidence internationale de Paris. Son activité est correcte, tant en occupation des chambres ou l'accueil de séminaires. On note une hausse constante de la restauration, compensant la baisse du chiffre d'affaires des séminaires. Le chiffre d'affaires de l'hébergement est resté stable, mais nous relevons une réduction des durées de séjour des groupes scolaire. Le chiffre d'affaires de la résidence a progressé de 1,47 %, soit 3,4 M€. L'exercice clos le 30 septembre s'est soldé par un résultat de 27 345 €.

Je passerai ensuite sur l'activité du centre national de formation, les dépenses s'élèvent à 317 000 €, la CNFH est intervenu dans deux domaines de formation : les formations fédérales et d'État et les formations aux entreprises. Le résultat de l'exercice est à l'équilibre en amélioration sur celui de 2008 grâce au concours de partenariats. Quelques chiffres de l'exercice 2010 : la comparaison des comptes fédéraux n'est pas aisée car on a connu Vancouver en 2010 avec des charges et des recettes spécifiques. Les dépenses représentent 11,7 M€, les activités sportives et connexes représentent 7,9 M€, soit 68 % des dépenses totales de l'exercice. Quant aux frais de fonctionnement, ils restent stables. Le secteur lucratif (frais de communication et promotion de la fédération), les dépenses s'élèvent à 723 000 €, comparables à celles de l'an dernier. Les recettes sont en diminution, notamment depuis le passage au numérique de la revue. Les ressources proviennent des subventions reçues du ministère des sports et du CNDS, soit 29,81 % des recettes. Le résultat net positif est de 60 000 €. Nous soumettrons une demande de mise en réserve à votre approbation dans le but de rénover la RIP dont la construction remonte à 20 ans.

Raphaële Sablayrolles-Terquem : Mesdames, Messieurs les membres, le commissariat aux comptes est une mission légale, contrairement à la Cour des comptes qui a auditionné la bonne gestion de la fédération, on est là pour vérifier que tout est géré dans un cadre légal, que la fédération ne prend pas de risques, on est là pour vérifier que tout est comptabilisé selon les normes françaises et pour vérifier que les comptes annuels représentent bien toute l'activité de la fédération pendant l'exercice 2010.

Donc les comptes annuels ont été établis par le service comptable, arrêtés par votre comité directeur le 5 mars 2011. Et bien sûr nous avons effectué un audit, ont a étudié la façon dont ils ont été établis.

Les éléments collectés sont suffisants pour fonder notre opinion, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères, et donnent l'image fidèle des opérations de l'exercice écoulé.

La fédération a constitué une dépréciation exceptionnelle du composant façades du bâtiment car il y a des travaux importants qui seront réalisés, sinon tout a été fait dans les normes comptables classiques.

Le commissaire aux comptes se doit de faire des vérifications spécifiques, c'est-à-dire que nous devons vérifier que des documents financiers vous sont transmis avant l'assemblée générale, faire un rapport sur les conventions réglementées et vérifier tous les chiffres issus de la comptabilité qui vous sont communiqués.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur sincérité et la concordance avec les comptes annuels.

Gérard Masson : d'abord l'approbation des comptes.

On les a transmis.

Qui est contre ? Néant

Qui s'abstient ? Néant

Merci pour toute l'équipe de Jean-Claude Pingot, merci pour tous les comptables qui s'y activent depuis longtemps et tout à l'heure il a parlé de la RIP et de sa comptabilité, j'aimerais dire combien ce bel outil nous est utile et, en ce qui concerne le centre national de formation, j'espère que ses comptes iront mieux dans les mois à venir.

Jean-Claude Pingot a parlé des partenaires économiques nouveaux, on recherche de nouveaux partenaires sur le terrain car la fédération a besoin d'étoffer le nombre de ses partenaires et j'espère que bientôt nous signerons avec le partenaire Adecco et il y a deux autres partenaires pour lesquels on est aujourd'hui en contact important et qui devraient venir rejoindre le pôle des partenaires. Pour revenir sur la comptabilité, 25 commissions sportives sont aujourd'hui gérées au siège. Je félicite Jean-Claude Pingot et Raphaële Sablayrolles-Terquem qui a tout fait pour que cela vienne chez nous et grâce à cela nous avons une véritable équipe comptable, c'est aussi important d'avoir réussi à rapprocher du siège fédéral toutes ces comptabilités.

Si on a eu quelques problèmes dans les comptes, ce n'était pas lié à des malversations, mais plutôt lié à des problèmes de compétences car vous savez qu'aujourd'hui la comptabilité, c'est quelque chose d'important et je souhaite que les présidents de comités régionaux et de grosses associations, essayent de se faire encadrer par des professionnels.

Je sais que souvent on dit que cela coûte cher, cela ne coûte cher que le jour où on a des difficultés.

Jean-Claude Pingot : il faut voter l'affectation du résultat.

Y a-t-il des abstentions ?

Des votes contre ?

Non, merci.

On va passer au rapport sur les conventions réglementées.

Raphaële Sablayrolles-Terquem : les conventions, il faut savoir que c'est important au niveau des comités régionaux, de toute association, au niveau de la fédération, dans le cadre d'une activité il y a des conventions réglementées, d'autres interdites et d'autres conclues à conditions normales. Les conventions interdites, je vérifie qu'il n'en existe pas.

Puis, concernant les conventions réglementées, ce sont les conventions qu'un dirigeant a conclu avec une autre structure dont il est également dirigeant.

Pour éviter qu'il y ait un problème de remise en cause par la suite, on demande à l'assemblée générale de voter cette convention par un vote collectif.

C'est-à-dire que même si l'assemblée générale ne vote pas cette convention réglementée, il faut savoir qu'elle s'applique, mais s'il y a un problème de remise en cause, le dirigeant en prend l'entière responsabilité.

D'où l'intérêt de faire voter les conventions réglementées.

Il ne m'appartient pas de rechercher l'existence de ces conventions, mais de vous communiquer, sur les informations données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ces conventions. Je n'ai pas à me prononcer sur leur utilité, ni sur leur bien-fondé, mais il vous appartient d'apprécier leur intérêt.

On a des conventions nouvelles passées au cours de l'exercice : ce sont celles avec le Comité Sportif et Paralympique Français (CPSF), la Fédération Française Handisport a mis à la disposition du CPSF, son personnel administratif dans le cadre de la préparation des Jeux paralympiques de Vancouver moyennant la refacturation du coût du personnel, 10 000 €.

La fédération a également hébergé le siège social du CPSF dans ses locaux moyennant un loyer annuel de 6 578 €.

Ces conventions concernent donc MM. Masson et Moreau qui sont membre du comité directeur de la FFH et membres du conseil d'administration du CPSF.

C'est sur ces conventions qu'il faudra voter tout à l'heure.

D'autre part, nous avons été informés de l'exécution des conventions approuvées lors des exercices précédents.

La convention de bail commercial avec la résidence de Paris, l'EURL RIP car la FFH, propriétaire du bâtiment, loue à l'EURL RIP ses locaux moyennant un loyer de 300 000 € HT par an.

Le RIP paie ses loyers aux échéances convenues

Une convention de trésorerie avec l'EURL RIP : la FFH consent une avance de trésorerie rémunérée à 3,5 %.

Ensuite, une convention qui concerne l'organisation des championnats du monde d'escrime à Paris en 2010 avec COMEP.

La fédération française handisport avait signé avec le ministère des sports une convention d'objectifs au titre de laquelle elle a perçu des subventions pour l'organisation de cette manifestation et le COMEP 2010 s'est substitué à la fédération française handisport pour réaliser cette convention d'objectifs.

De même qu'il y a une convention sans exécution, c'est la convention d'affectation du résultat de ce comité d'organisation du mondial 2010, les comptes 2010 du COMEP ont été arrêtés, mais la liquidation se fera en 2011 et les deux fédérations, d'escrime et handisport, ont décidé que dans le cas où le COMEP dégagerait un excédent, il sera affecté à des actions en faveur de l'escrime à concurrence de 70 % et pour le handisport à concurrence de 30 %. Merci.

Gérard Masson : Merci, Raphaële, ces éléments sont suffisamment clairs pour les voter.

Qui s'abstient ? Néant

Qui vote contre ? Néant

On peut remercier Raphaële et vous d'avoir accepté ces rapports.

Jean-Paul Moreau va faire une intervention dans le cadre du séminaire, puis nous passerons à l'assemblée générale extraordinaire.

Jean-Paul Moreau : c'est un projet qui est dans la tête du comité directeur et de la DTN, ce serait d'organiser une semaine fédérale handisport, c'est-à-dire qu'on pourrait retrouver, sur quatre jours, une certaine convivialité, une certaine ambiance afin de procéder à des échanges administratifs ou de technicité avec la DTN et cela me paraît important que sur quatre jours on puisse réunir la commission médicale, l'assemblée générale, la CNS et le tout sur un seul site et on pourrait se retrouver dans le partage, dans l'écoute et dans la rencontre et cela me paraîtrait intéressant pour faire un petit bond en avant.

Je laisse Jean Minier développer cette thématique car cela nous intéresse de nous rencontrer sur quatre jours, et peut-être qu'on se prendra la tête, mais non, ce sera pour échanger et se rencontrer et apprendre les uns des autres.

Jean Minier : on a tous envie que ce type de moment autour de l'assemblée générale, où on se retrouve tous, puisse être plus convivial, qu'on puisse profiter de ce rassemblement pour que ceux qui veulent se former, s'informer, puissent le faire.

Il y a une assemblée des présidents des comités tous les ans, une assemblée des directeurs sportifs et entraîneurs tous les ans, une réunion des classificateurs, réunions organisées dans des lieux différents et qui ne permettent pas à tous ces acteurs d'échanger, de se rencontrer et de discuter autour de l'évolution de la fédération handisport.

D'où cette envie de nous réunir sur un même site où tous les dirigeants pourront venir à la mesure de leur envie, soit participer à l'assemblée générale comme aujourd'hui, soit également aux colloques organisés sur différents thèmes intéressant notre mouvement, soit venir au salon de matériel qu'on va organiser avec les exposants de matériel spécialisé, soit venir se former car il y aura aussi des temps de formation durant ces quatre jours, et avec en point d'orgue au final l'assemblée générale.

Autour de cela, des temps conviviaux, notamment en organisant un match de gala un soir, peut-être de basket ou de tennis de table, de volley sourd ou de foot salle sourd, une soirée de gala où tout le monde pourrait venir encourager les joueurs et notre mouvement.

Et puis aussi la soirée de champions qu'on ne fait pas aujourd'hui car on n'a pas su l'organiser, donc on pourra remettre des distinctions aux clubs, comités, et sportifs et cela pourrait être une plus-value pour l'unité de notre mouvement.

Pour cela, nous avons juste un petit cahier des charges à réunir, il faut trouver un site dans lequel on puisse accueillir tous les participants potentiels avec notamment jusqu'à 100 lits avec une possibilité d'accéder aux chambres et sanitaires, c'est compliqué de savoir combien de personnes viendront, mais on peut imaginer jusqu'à 300 ou 400, dont 100 à mobilité réduite.

Il faut avoir une salle permettant d'accueillir 300-400 participants pour l'assemblée générale, mais aussi des petites salles pour les colloques et puis les formations ou les réunions qui se tiendront.

Et un gymnase pour la soirée sportive et des extérieurs où on pourra installer le village des Exposants matériel et un espace restauration.

On en profite pour lancer un appel à vous tous si vous avez un site particulièrement adapté, que vous connaissez et qui peut potentiellement accueillir cette première édition de la semaine fédérale ponctuée par l'assemblée générale en avril 2012 et on travaillera avec vous à l'organisation de cet événement.

Gérard Masson : je crois que c'est important, cela évitera peut-être de liquider au pas de charge des dossier ce qui est triste par rapport à ceux et celles qui ont fait beaucoup de kilomètres pour venir nous rejoindre et qu'on reçoit entre deux coins de porte et aussi pour nos amis sourds pour lesquels on néglige souvent la communication, le temps de pause et le repos.

La fatigue est plus importante quand on doit traduire et regarder, et donc on va devoir rallonger cette semaine fédérale pour eux, cela peut être un moment riche de convivialité, on pourrait faire des points documentation ou autres, essayez de nous communiquer vos désirs, écrivez quelques notes à Jean-Paul Moreau et Jean Minier, en mettant Alain Siclis en copie.

C'est important qu'on fasse cette semaine fédérale.

On va à présent arriver au point de l'ouverture de l'assemblée générale extraordinaire sur lequel il y a un certain nombre de modifications statutaires.

Il y a tout d'abord quatre gros projets de modifications, Bernard va en parler.

Un premier projet sur la date de la saison sportive.

Le deuxième point concerne la suppression du fonds pour l'aide et le développement de handisport.

Un troisième point sur le dopage et les mesures disciplinaires, et puis un quatrième point sur la modification des statuts demandée par le comité sportif des sourds de France.

Les votes seront séparés.

Je vous demande de rester concentrés sur ce sujet.

Bernard Courbariaux : Merci, Monsieur le Président.

Vous avez tous reçu la documentation concernant les modifications concernant les statuts.

On va faire très vite les choses qui sont faciles, qui sont les modifications de la date d'adoption des textes, les modifications des sommaires, les modifications des pieds de page et une modification qui n'a pas été annoncée, mais relevée avec Mai-Anh Ngo, c'est dans l'en-tête des documents où il y a une date de la fédération délégataire.

On doit passer cette date de 2005 à 2009.

La première modification, c'est la suppression du fonds pour l'aide et la promotion d'handisport.

Ce fonds a été intégré dans la comptabilité financière de la fédération, donc tous les textes qui se reportent à ce fonds n'ont plus lieu d'être car il ne doit pas y avoir de compte à part, tout doit apparaître dans la comptabilité de la fédération.

On commence Par ce vote.

Cela concerne le titre 1, article 9 du fonds.

Gérard Masson : Qui s'abstient ? Néant

Qui est contre ? Néant

Écoutez, merci, donc on supprimera ce texte.

Bernard Courbariaux : Le deuxième point important, annoncé par le président et Guy Halgand, c'est que la fédération vous propose de modifier la date du début de la saison sportive.

Il a été remarqué que nos associations démarraient leurs activités en septembre, à la fin des vacances scolaires, pour terminer normalement en juin, mais notre licence fédérale nous permet d'avoir une couverture pour les assurances de toutes les activités tout au long de l'année.

Officiellement, on propose que la saison sportive démarre le 1^{er} septembre et se termine le 31 août de l'année suivante.

Gérard Masson : Qui vote contre ? Néant

Qui s'abstient ? Néant

Merci, là encore dans les statuts on changera la période de la saison sportive.

Bernard Courbariaux : point qui ne sera pas dans l'ordre cité sur les documents reçus, c'est le règlement disciplinaire dopage.

Le ministère nous a demandé de modifier notre règlement car la loi a changé.

En ce qui concerne ce type de texte, il nous est imposé par le ministère des sports et l'AMA, l'organisme qui contrôle le dopage au niveau national.

Le dernier courrier date du 14 avril et le ministère a donné son accord pour que le texte soit modifié selon la proposition de la fédération.

C'est un texte où la fédération n'a qu'à remplir les pointillés, nous ne pouvons pas nous soustraire à ces obligations légales.

Donc il y a un nouveau règlement disciplinaire de deux pages qui a été agréé par le ministère et approuvé par le comité directeur hier.

Le texte a été mis en ligne, car il y a eu des modifications par le ministère qui ont été faites il y a trois jours, donc le nouveau texte a été mis en ligne le 14 au soir.

On vous demande d'approuver ce nouveau règlement disciplinaire dopage.

Gérard Masson : c'est extraordinaire de vouloir voter contre la loi...

Si certains le veulent, merci de vous signaler.

Qui s'abstient ?

Personne, merci.

Dernier point sur les modifications statutaires.

Bernard Courbariaux : C'est un point très important qui a nécessité cette assemblée générale extraordinaire, c'est le problème que nous avons tenté de résoudre de l'affiliation de la France au niveau de l'organisation internationale des sports des sourds, ICSD, représentée ici par Marc Dolley et au niveau de l'EDSO, représenté par son président Bjørn Røine.

Des négociations ont eu lieu pendant des mois et même des années car les premiers contacts avec l'ICSD ont eu lieu en 2007 avec le président Auberger.

Pendant deux ans, nous avons négocié avec la présidente de l'ICSD et une décision devait être prise à Taipei en 2009.

Notre situation de non-affilié à cette fédération a été cruciale car nous avons été suspendus début 2010 de toutes les compétitions pour nos sportifs sourds.

L'élection d'un nouveau président et la désignation de Marc Dolley comme négociateur avec la France nous a permis de travailler pour trouver un terrain d'entente.

Marc Dolley nous a précisé les demandes spécifiques de l'ICSD qui voulait un comité des sourds de France avec un président sourd.

Nous avons modifié nos accords pour que ce président sourd ne soit élu que par les présidents des associations de sourds. C'est cela que nous proposons.

Pour l'intégrer dans nos statuts, nous avons dû avoir l'accord du ministère des sports, elle a été reconnue et d'autre part l'accord du comité national olympique français car les Deaflympic sont partenaire CIO.

Nous avons eu les accords de tous.

En quoi consiste le projet ?

C'est d'avoir un comité de cinq élus sourds qui soient élus par les clubs de sourds dont un des élus est élu par l'ensemble des clubs affiliés à la fédération.

Un seul.

Ce membre sourd qui est membre de droit au même titre que les féminines ou le médecin, ce sourd ne sera pas le président automatique du comité, cela a fait partie de la négociation qu'on a eue avec Marc Dolley, les quatre autres sourds sont élus par les sourds en ensuite les clubs de sourds voteront pour élire un président de ce comité spécifique des sourds qui sera en relation avec tous les clubs sourds pour apporter avec le travail de son comité des conseils à la fédération, mais surtout sera notre intermédiaire international avec l'ICSD et l'EDSO en ce qui concerne les compétitions. On n'a pas pu faire autrement que de créer ce comité.

Tous les handicaps participent aux Jeux paralympiques, sauf les sourds.

Les sourds eux-mêmes participent aux Deaflympics et on leur propre organisation.

Nous avons répondu aux exigences de l'ICSD, de la loi française et de nos textes fédéraux en les modifiant.

On vous propose cette modification au vote et si ces textes sont modifiés, la procédure d'élection de ce comité des sourds va démarrer dans la semaine qui devrait suivre cette assemblée générale lorsque nous aurons reçu l'accord de l'ICSD et celui de l'EDSO pour que nos athlètes français sourds reprennent la compétition internationale.

Donc les textes, en ce qui concerne la procédure de vote, n'ont pas été diffusés car on attend votre verdict, mais ils ont été proposés à Marc Dolley qui représente l'ICSD, pour qu'il vérifie l'honnêteté de la procédure.

Si élection il doit y avoir, les sourds élus seront connus le 1^{er} juillet.

Puis, ils se réuniront pour élire le président qui sera le correspondant de la France pour les matières internationales auprès de l'ICSD et l'EDSO.

Voilà l'essence de ce qui est proposé dans les modifications des textes, c'est la création de ce comité nécessaire pour l'affiliation de la France à l'ICSD et l'EDSO.

Gérard Masson : On va procéder au vote.

Pendant que se fait le décompte des votes, on va reprendre les travaux de l'assemblée générale ordinaire et donc le projet de cotisation avec Jean-Claude Pingot.

Jean-Claude Pingot : vous avez reçu le document, je me limiterai à vous dire que l'augmentation constatée résulte uniquement de l'inflation qui a eu lieu en France.

Cette inflation étant de 2 % environ, les tarifs augmentent de 2 %.

La licence de compétition moins de 20 ans passe à 23,60 €, la licence établissement, c'est un tarif dégressif.

La licence compétition de plus de 20 ans passe à 57,10 €.

Les licences cadres et bénévoles passe à 23,50.

Le passeport de 10 jours est à 4,50.

L'affiliation passe 86. Voilà.

Et si vous avez une performance d'au moins de 7 % par an, vous aurez une ristourne majorée pour le comité régional de 1,5 % et pour le comité départemental de 1,5 % également.

Gérard Masson : On va procéder au vote car les cotisations doivent être votées.

Qui s'abstient ? Néant

Qui vote contre ? Néant

Merci pour Jean-Claude Pingot et pour ces cotisations 2011-2012.

On passe au projet de budget prévisionnel.

Jean-Claude Pingot : vous avez à l'écran un camembert qui reprend tous les postes de ce budget de dépenses dans le sens d'une aiguille d'une montre, c'est-à-dire de droite à gauche, le personnel représente 6 % du budget, ce personnel concerne uniquement le personnel administratif non affecté au secteur d'activité, soit 8 personnes dont deux VRP exclusifs.

Puis les frais de fonctionnement stables.

Le bail terrasse, c'est le loyer payé à la ville de Paris car nous ne sommes pas propriétaires du terrain, mais locataires.

C'est une opération blanche car ce loyer nous est remboursé par la suite.

Le médical : 2 %.

Le secteur lucratif et communication : 4 %.

Le soutien à la région, c'est-à-dire que cela représente l'acquisition de matériel sportif et puis les ristournes accordées aux régions, c'est 12 % du budget.

Ensuite, les travaux RIP prévus en 2011 : 4 %.

Voilà pour les dépenses.

Si on prend les recettes, 46 % pour la subvention du ministère des sports et des CNDS sur une base 2010, on ne connaît pas encore le montant car nous ne sommes pas encore passés devant le directeur des sports.

Mais enfin nous avons bon espoir de conserver la base 2010.

Dans ces 46 % sont incluses les manifestations exceptionnelles et le surcoût de Londres.

Les partenaires économiques représentent 23 % du budget, les licences et affiliations, 8 %. L'aide aux STAPS, 13 %.

La formation, 3 % et la subvention de Paris, c'est négligeable,

Et secteur lucratif, c'est 6 % des recettes.

Gérard Masson : on va procéder au vote.

Qui s'abstient ? Néant

Qui est contre ? Néant

Merci pour la confiance que vous témoignez au comité directeur et à notre trésorier et à toute l'équipe.

On va prendre le point 15 qui est la communication sur les dossiers d'acquisition du matériel par Murielle Van de Cappelle, membre du comité directeur.

Murielle Van de Cappelle : tout d'abord, remercier toutes les présidentes et présidents de comités régionaux qui font un gros travail pour ces dossiers, et notamment remercier les présidentes et présidents qui me font un récapitulatifs de toutes les demandes de leurs clubs.

Vous n'avez pas la présentation ?

Tant pis, donc nous avons 145 dossiers, 125 ont été validés.

Les autres n'ont pas été représentés à l'assemblée générale ou bien parce que la demande ne correspondait pas à du matériel sportif.

110 dossiers ont été réglés et il y a 15 clubs qui n'ont jamais renvoyé leurs justificatifs d'achat ou leurs factures.

C'est quand même dommage.

Soit 70 % du budget global.

Des petites recommandations : tous les clubs doivent envoyer leur demande à leur comité régionale pour validation.

C'est important car si les dossiers ne sont pas validés par le comité régional, je reverrai le dossier.

Il nous faut un devis de l'année en cours.

Pour 2011, le devis doit être daté en 2011 validé par votre comité régional.

En conclusion, c'est toujours un très beau succès malgré un léger fléchissement par rapport à l'an dernier, on peut regretter que certains clubs n'envoient jamais leurs factures et qu'il y a 21 comités régionaux représentés cette année contre 27 en 2009.

Merci de m'avoir écoutée.

Gérard Masson : on va passer aux vœux.

Je vous donnerai le résultat des votes après.

Le premier est celui soumis de Stéphane JANNEAU, Président du Comité Départemental de l'Hérault qui demande quelle position nous devons prendre lorsque nous sommes interrogés par les instances départementales au niveau du CNDS ?

J'ai envie de te répondre directement que c'est une chance car si on était plus souvent interrogé, ce serait positif.

Et même si ce sont les fédérations valides qui font les demandes de subvention, le fait que vous soyez mis en information est très important.

Merci pour cette note et ton travail de terrain.

Deux autres vœux qui ont été émis, partagés par deux associations : le club sportif des sourds-muets de Paris qui a soumis trois vœux,

Une première question à laquelle va répondre Jean Minier, sur le barème des amendes.

Jean Minier : Il y a un certain nombre de sports qui ont un système d'amende dans cette fédération, donc certains sports sourds sont concernés, mais le basket aussi, il y a un certain nombre de sports qui vivent avec ce système-là et qui réglemente leur vie avec ce système.

L'histoire des sourds a fait qu'il y a eu de grandes différences qui se sont installées dans le montant des amendes d'un sport à l'autre et je suis d'avis effectivement qu'on puisse travailler à ce que ces montants soient harmonisés le plus possible en tenant compte des différences logiques d'un sport à l'autre.

Il faut travailler ce dossier des amendes et on va s'y appliquer dès la rentrée prochaine pour qu'il y ait plus de clarté et d'harmonie et que cela profite aux clubs.

Car c'est toujours cela l'objectif, que cela profite à l'organisation du sport.

Gérard Masson : La deuxième question posée concernait les équipes techniques régionales, les ETR, la question posée par le même club était que dans chaque région il y ait une personne sourde, cela ne peut être qu'une recommandation, bien entendu on le souhaite et certains présidents de régions ici présents n'attendent que cela de faire en sorte que dans chaque région il y ait une personne sourde pour nous permettre de mieux travailler ensemble, mais cela ne peut être qu'une recommandation car la personne doit être candidate, puis se faire élire car nous sommes dans un pays démocratique, on est dans une démocratie sportive, pas par handicap, c'est-à-dire qu'il y a des footballeurs, des volleyeurs, des pongistes, mais pas des pongistes sourds ou aveugles, donc cela ne peut être qu'une recommandation et pas une obligation.

La troisième question concerne le centenaire du club.

Je n'ai pas compris.

La personne qui a posé la question pourrait nous expliquer ou Jean Minier a compris ?

Jean Minier : Ce club de Paris souhaite fêter son centenaire, il le fête et il voudrait organiser des rencontres amicales en foot en invitant des clubs amis historiques étrangers, mais la position de la suspension de la France à l'international fait qu'aujourd'hui les clubs étrangers ne veulent pas venir de peur d'être sanctionnés par leur instance européenne.

De notre point de vue, on a du mal à comprendre ce type de sanction.

C'est dans le cadre d'une rencontre amicale, non officielle. Mais voilà, c'est le cas aujourd'hui, c'est la situation internationale et je voudrais répondre à ce président de club que je n'y peux rien, quand la suspension sera levée, ces clubs viendront.
Pour le moment, ils ont peur de venir.

Gérard Masson : J'espère que l'ICSD et l'EDSO, car nous attendons, à la suite de cette assemblée générale, leur position, je connais déjà la position de l'ICSD, j'espère que l'EDSO nous permettra d'avancer dans le bon sens dans le but d'une meilleure compréhension et qu'on puisse rapidement résoudre ce problème.

Le dernier volet de vœu, c'est par l'interomnisport des sourds d'Orléans. Tout d'abord sur la présence des bilans financiers.

Jean Minier : Lors des assemblées générales des commissions sportives, ce club souhaite qu'on présente l'utilisation des fonds fédéraux attribués à la commission sportive. Je trouve que c'est souhaitable.

Gérard Masson : Un dernier vœu concernant la définition du terme écrit ; tout à l'heure j'ai un peu abordé le sujet, sur la terminologie « déficience auditive ».

Aujourd'hui, nos amis sourds et malentendants ne souhaitent plus que ce terme de « déficients auditifs » soit utilisé.

Nous nous y engageons, nous mettrons sur cette question François Luquet.

Moi-même, je ne sais pas trop.

Les sourds ne veulent pas se faire appeler « déficients auditifs », mais les handicaps mentaux veulent se faire appeler déficients intellectuels.

Est-ce qu'on est des personnes à mobilité réduite ou d'autres terminologies ?

On va essayer très rapidement, ne serait-ce que pour les textes et les écrits, d'avoir une même terminologie qui tentera de plaire à tous.

Le résultat des votes.

Jean-Paul Moreau : 383 associations présentes à l'assemblée générale aujourd'hui, qui représentaient un total de voix de 1047 voix, les associations avec la mention « sourdes » sont au nombre de 54 pour un total de 228 voix.

Gérard Masson : 6 abstentions, 72 voix contre, 150 voix pour.

Donc on adoptera la création de ce comité consultatif pour les personnes sourdes dans nos statuts.

Il est clair qu'il dépendra de la réponse de l'EDSO et de l'ICSD.

S'ils ne sont pas d'accord et s'ils ne veulent pas que les personnes sourdes soient intégrées au sein de la FFH, cette résolution sera sortie, il ne restera plus qu'à nos amis sourds de continuer à pratiquer chez nous sur le plan national, on ne pourra pas pratiquer sur le plan international, nous ne les excluons pas.

Si l'EDSO et l'ICSD veulent les exclure des instances internationales, c'est leur décision.

Je vous remercie donc pour votre attention et je crois que la qualité de ces lieux a permis de partager ensemble, même si cela a été rapide et perturbant pour certains, mille mercis pour votre attention et votre participation.

Bon retour à tous, merci au comité directeur de la fédération et à ceux qui m'entourent.

Merci à la direction technique nationale, aux salariés et aux bénévoles

N'hésitez pas à nous écrire en cas de question et je vous dis à l'année prochaine.

Bon retour à tous.
